

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le VENDREDI 11 août 1944.

Le Comité spécial d'enquête sur les Règlements concernant la défense du Canada a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME ET DERNIER RAPPORT

Vu les séances prolongées de quelques-uns des plus importants comités parlementaires, permanents et spéciaux, votre Comité n'a pas eu l'occasion de se réunir aussi souvent qu'il le désirait. En conséquence, il n'a pu étudier deux des questions qui lui avaient été déférées, savoir: les Règlements concernant la défense du Canada (Codification), 1942, et les modifications y apportées, et la loi relative à la déportation.

Votre Comité a recueilli des témoignages au sujet de la naturalisation et il recommande à l'unanimité qu'à la prochaine session, le gouvernement prenne en considération les recommandations suivantes:

1. Les règlements devraient être plus rigoureux.
2. Les certificats de naturalisation devraient être délivrés collectivement et non individuellement.
3. L'octroi de la naturalisation devrait faire l'objet d'une cérémonie solennelle et appropriée.
4. Les nouveaux Canadiens devraient être instruits de leurs devoirs et responsabilités.

Un exemplaire des témoignages entendus est annexé aux présentes.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
ERNEST BERTRAND.